

Habilitation Electrique HF BF - Initiale OU Recyclage HABILIT

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

- Cette formation a pour but de préparer le personnel non-électricien réalisant des travaux dans des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées, à travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NF C 18-510
- Acquérir les connaissances concernant la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique notamment lors de fouilles
 - Connaître les modalités d'intervention pour effectuer notamment opérations de ripage, soutènement de câbles, nettoyage, coupe de fourreau
 - Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BF HF
 - Transmettre aux participants les règles d'intervention en cas d'incident ou d'accident lié à un endommagement de réseau



Public Visé

Toute personne amenée à réaliser des travaux non électriques dans des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées



Pré Requis

Aucune connaissance en électricité n'est requise pour suivre cette formation
Etre titulaire de l'AIPR est préconisé
Lire et parler le français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation HF/BF
Attestation individuelle de formation
Avis d'habilitation remis à l'employeur

Parcours pédagogique

THEORIE

L'habilitation électrique :

- les dangers de l'électricité
- l'évaluation des risques électriques sur chantier
- les grandeurs électriques
- les mesures de protection
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection individuelle et collective
- les rôles des intervenants et les titres d'habilitation, les opérations autorisées
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- les modes opératoires :
 - le dégagement de canalisation
 - le ripage du câble
 - le soutènement de câble et des accessoires
 - l'ouverture des fourreaux
 - que faire en cas d'endommagement
 - les interdictions

PRATIQUE

Travail sur fouille pédagogique

Repérage du type d'opération à effectuer et les moyens à mettre en œuvre

Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et identification du mode opératoire

Mise en œuvre de modes opératoires, soutènement de câble, ripage, ouverture de fourreaux

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations

Supports illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel

Qualification Intervenant-e-s

Formateur en prévention des risques électriques

Méthodes et modalités d'évaluation

Partie théorique : questionnaire à choix multiples Partie pratique :
Evaluation sommative conforme aux préconisations NF C 18-510

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : contact@gesfor.fr